

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 13 juin 2022

MOBILIANS lance **CREANCE** **AUTO** une véritable application dédiée à la cession de créance

A l'occasion de la remise des prix de ZeAwards Carrosserie, MOBILIANS a annoncé le déploiement auprès des professionnels de la carrosserie de CREANCEAUTO.

Cette application destinée aux professionnels de la réparation-collision non agréés par la compagnie d'assurance de leur client, leur permet de proposer de procéder aux réparations sans avancer le montant des réparations.

Le professionnel est ensuite payé directement par l'assurance, ce qui sécurise son règlement.

L'accès à cette application est gratuit pour les adhérents de MOBILIANS.

CREANCE AUTO développée par MOBILIANS avec le concours de BS Com a été pensée pour être simple d'utilisation, rapide, pratique et sûre. Elle est utilisable sur ordinateur, tablette et mobile.

Un seul formulaire quelle que soit l'activité concernée (collision, débosselage, vitrage) simplifie le travail de l'accueil client.

Le partenariat noué avec ClearBus permet la notification de la cession de créance à la compagnie d'assurance en recommandé électronique.

A brève échéance l'application sera interfacée avec les principaux DMS du marché : EBP-MECA, FIDUCIAL, LACOUR, SOLWARE. Des contacts ont également été pris avec deux autres importants éditeurs de DMS pour les groupes de distributeurs.





Ces interfaces permettront ainsi une dématérialisation totale de la gestion de sinistre, depuis l'ordre de réparation jusqu'au règlement par l'assureur, gage de productivité administrative et de qualité dans la gestion digitalisée du parcours client.

Un webinaire de présentation de l'application aura lieu le mardi 21 juin de 10h30 à 12h, et les professionnels qui le souhaitent, peuvent d'ores et déjà découvrir CREANCE AUTO sur le site internet de Mobilians www.mobilians.fr ou sur www.creanceauto.fr.

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.